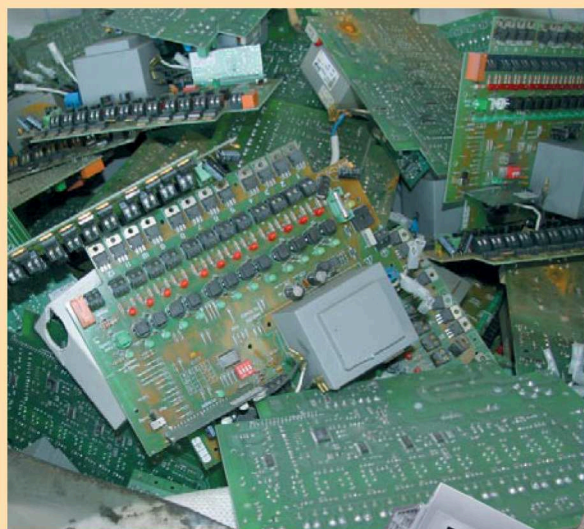


déchets d'équipements électriques et électroniques



En attente de démantèlement



Stockage des composants démantelés



Levée de DEEE en racks

gisement

4 flux de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) sont identifiés par la réglementation : le **Gros Électroménager Hors Froid**, le **Gros Électroménager Froid**, les **Écrans** et les **Petits Appareils en Mélange** (depuis le rasoir électrique ou le téléphone portable jusqu'aux aspirateurs ou matériels hifi). Les déchetteries et les distributeurs de ces appareils sont les principaux producteurs. L'informatique d'entreprise représente également un gisement important.

La réglementation impose que ces déchets soient systématiquement pris en charge en les accompagnant d'un **Bordereau de Suivi des Déchets (BSD)** jusqu'à leur traitement final.

tri et conditionnement

Nous sommes le **prestataire** de collecte des éco-organismes agréés, pour le département de la Haute-Loire.

Nous avons créé un atelier de **démantèlement** de DEEE dans lequel ces appareils sont démontés afin de les dépolluer (piles, accus, condensateurs, tubes cathodiques, CFC,...) et de séparer tous les constituants pour optimiser leur valorisation.



Démantèlement manuel

valorisation

Les **composants désassemblés** suivent des filières dédiées, notamment la ferraille et les métaux, les cordons d'alimentation, les circuits imprimés et les coques plastiques qui sont broyées.

Les **déchets dangereux** sont traités de manière séparative dans des centres de traitement agréés, le BSD qui les accompagne assurant une traçabilité parfaite de tout le processus.



Z.A. de Polignac - 43000 Polignac
Tél. 04 71 02 22 94 - Fax 04 71 02 65 49
contact@groupevacher.com

www.groupevacher.com

